COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2017 A 20 H.

Président : Monsieur Didier Bazin

Présents : MM Jean-Michel Napieray, Jean-Christophe Pavy, Patricia Thiriez, Aurélie Thirion, Aline Reichenbach, Tristan Leroux, Dominique Masson, Philippe Vasseur

Absents : MM Nicolas Monlezun, Fatma Herouali

Secrétaire de séance : Madame Aurélie Thirion

1) TRAVAUX VOIRIE 2018 :

La communauté de communes ayant redéfini la compétence voirie, les voies communales en agglomération sont de nouveau de la compétence de la commune. Afin de poursuivre l'entretien de la voirie et ne pas perdre une année, le conseil décide de retenir l'allée de l'église pour une réfection complète.

3 devis ont été sollicités et reçus :

La Société RVM à Epaux-Bézu pour un montant de 17394.90 € TTC.

La Société Degauchy à Cannectancourt pour un montant de 29276.40 € TTC.

La Société Eurovia à Laon pour un montant de 22953.89 € TTC.

La Société RVM moins disante, propose un simple rabotage sans toucher au fond. La Société Eurovia reprend en profondeur la chaussée.

Après analyse des offres, le conseil, à l'unanimité, décide de retenir la Société Eurovia mieux disante pour un montant de 22953.89 € TTC.

Le conseil sollicite une subvention au titre du dispositif APV (Association Partenariat Voirie) pour des travaux de voirie sur l'allée de l'église pour une longueur de 90 m . Le montant Ht des travaux est de 19128.24 € et le montant TTC est de 22953.89 €.

Le conseil s'engage à financer sur ses fonds propres les sommes non couvertes par la subvention.

Le conseil s'engage à effectuer les travaux dans un délai de 2 ans maximum à compter de la date de notification.

2) ENFOUISSEMENT DES RESEAUX : DEVIS USEDA

Les réseaux concernés sont les réseaux électriques, d'éclairage public et téléphoniques. Un devis a été établi par l'USEDA depuis le bas de la rue des Tourelles jusqu'à la rue de la Fontaine et la rue de l'Ancienne Mairie. D'autres projets avaient été proposés par le conseil (rue du Verly ou rue de Coeuvres). Le projet rue des Tourelles présente l'avantage d'une tranche moins lourde financièrement, plus logique dans l'ordre d'exécution et permettant d'effacer une partie des lignes moyenne tension en agglomération, axe prioritaire défini par l'Useda.

Le montant total est de 343 121,84 euros HT, la part de l'USEDA est de 171 651,96 euros HT.
La part restante à la charge de la commune est de 171 469,88 euros.
Le Conseil Municipal accepte le devis qui lui est proposé et décide d'engager cette tranche de travaux. Le conseil sollicite la subvention de l'USEDA pour un montant de 171651.96 euros et à verser à l'USEDA la contribution financière en application des statuts.

3) ADHESION ASSOCIATION « RETZ- 14-18 »

Le 2 et 3 juin 2018, les communes de Cutry, Coeuvres et Valsery, Montgobert, Laversine, Mortefontaine Dommiers, Saint Pierre Aigle et Ambleny proposent d'organiser une commémoration commune en souvenir de la contre-offensive victorieuse de 1918. Une association loi 1901 sous le nom de « Retz 1918 » a été créée pour organiser cette manifestation. Le projet du Petit Théâtre de Montgobert a été retenu, la participation financière de la commune serait d'environ 1500 €.

Le conseil décide d'adhérer à cette association et approuve les statuts.

Par ailleurs, un projet initié par la commune de Longpont et réunissant une dizaine de communes entre Ambleny et Louatre vise à organiser des feux d'artifice simultanés le 17 juillet 2018, veille de la date anniversaire de la contre-offensive des alliés. Le coût par commune pourrait être de 900 €. Le conseil décide de poursuivre cette initiative.

QUESTIONS DIVERSES :

Déchets verts : Monsieur Jean-Michel Napieray relate l'expérience menée depuis un an. Pour tenir compte du ralentissement de cette activité en période hivernale, la réception des déchets verts ne se fera plus que le jeudi de 15h45 à 16h15 comme auparavant. La collecte le samedi est interrompue et reprendra au printemps.

Fête communale : elle est fixée au samedi 30 juin 2018.

Vœux 2018 : la cérémonie aura lieu le samedi 20 janvier à 18 h.

La séance est levée à 21 h 30.